



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le 05/09/2025

ID : 016-211601455-20250904-20250401-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 05/09/2025
Et
Publication ou notification du :
05/09/2025

L'an 2025, le 4 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/08/2025

Présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, FOURNIER Alexandra, MM : BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane.

Excusés : BERNARD José (procuration à PRUNIER Stéphane), CHIRON Esther (procuration à DEVIGE Georges), SUTRE Sébastien (procuration à BONNET Matthias)

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

A été nommé secrétaire : BONNET Matthias

2025-04-01 – DM N°2 - Subvention " Fonds de concours voirie " - Route de Bourras - opération 164

Monsieur le Maire expose que Monsieur le Président du Département de la Charente nous a informé par courrier en date du 07 juillet 2025 que notre demande de subvention sous forme de fonds de concours voirie pour l'aménagement de l'entrée EST et de la sécurisation de la route départementale N°55 (Route de Bourras) avait retenu toute son attention et que nous allions percevoir pour ce programme la somme de 17 200 €.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir cette recette au budget et propose de prendre la Décision Modificative suivante :

1323-164 : + 17 200 €

2315-164 : + 17 200 €

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents acceptent la proposition de Monsieur le Maire et décident de prendre la Décision modificative exposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/09/2025

Le Maire

Georges DEVIGE



Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le 05/09/2025

ID : 016-211601455-20250904-20250401-DE

Reçu
Le 05/09/25

16145

COMMUNE DE FOUSSIGNAC

Code INSEE

COMMUNE DE FOUSSIGNAC

DM n° 2 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Subvention Fonds de concours voirie opération 164

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1323-164 : AMENAGEMENT ROUTE DE BOURRAS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 200.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 200.00 €
D-2315-164 : AMENAGEMENT ROUTE DE BOURRAS	0.00 €	17 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	17 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	17 200.00 €	0.00 €	17 200.00 €
Total Général		17 200.00 €		17 200.00 €

(1) y compris les restes à réaliser